

BEUCOUP DE CLICHES SUR LE SUJET

St-Hubert, le 8 septembre 2011. – Depuis quelques temps, l'évaluation du personnel enseignant fait l'objet de préjugés déjà largement galvaudés dans l'opinion publique et sont tous repris : ancienneté, sécurité d'emploi, conventions collectives trop rigides, performance liée à la réussite des élèves. Qu'en est-il réellement?

Selon Monique Pausé, présidente du Syndicat de Champlain « on laisse croire que la majorité du personnel enseignant qui a plusieurs années d'ancienneté est davantage préoccupé par la retraite que par la volonté de communiquer l'envie d'apprendre, qu'une fois la permanence acquise, c'est un emploi à vie ».

Mme Pausé indique que « Les étapes d'évaluation du personnel enseignant sont, au contraire, très nombreuses. Il y a d'abord les évaluations faites par l'Université et les maîtres de stage. Ceux-ci recommandent ou pas au ministère une autorisation permanente (le brevet). Ensuite, avant d'avoir un droit d'ancienneté, nous sommes engagés par des patrons compétents... ».

À la Commission scolaire Marie-Victorin, des Patriotes et Vallée-des-Tisserands, il y a une période d'évaluation de 180 jours durant laquelle l'employeur peut mettre fin à l'emploi si l'évaluation est négative. Cette disposition a d'ailleurs été convenue entre la commission scolaire et le syndicat.

« Contrairement à ce qui est véhiculé, il y a donc une évaluation constante du personnel enseignant qui se fait et la convention collective ne l'empêche nullement. Au contraire, tout est mis en place pour qu'elle se réalise. Dans tous les cas, c'est l'enfant qui prime, il a droit à un enseignement de qualité. » de préciser la présidente du Syndicat de Champlain(CSQ).

Le Syndicat de Champlain(CSQ) met d'ailleurs en garde contre une course à l'évaluation qui ne tiendrait pas compte des réalités socio-économiques des élèves, des troubles d'apprentissage, du vécu des élèves et de bien d'autres facteurs qui donnent une couleur à chaque milieu.

Profil du Syndicat de Champlain(CSQ)

Le Syndicat de Champlain(CSQ) est le syndicat local qui compte le plus de membres avec 10016 personnes issues du domaine de l'éducation, dont 8000 enseignants et 2000 personnels de soutien qui travaillent pour les Commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et Vallée-des-Tisserands.

Renseignements:

Martin Cayouette, coordonnateur

Cellulaire : 514-220-9257

mcayouette@synd-champlain.qc.ca

syndicatchamplain.com